

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

Expéditeur : Church, Leslie (SPAC/PSPC)
Envoyé le : 13 août 2020 à 10 h 31
Destinataire : Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC)
CC : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC); Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)
Objet : Re : POUR APPROBATION : Aux fins d'approbation par le Cabinet : Réponse aux médias/catégorie 1, suivi, COVID-19 – détails du contrat avec Medicom/The Globe and Mail

Excellents points. Je m'excuse de ne pas l'avoir remarqué, Cecely!

Envoyé de mon iPhone

Le 13 août 2020 à 10 h 29, Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC) <boyan.gerasimov@canada.ca> a écrit :

J'aime également la réponse. La chose qui continue de m'embêter est le fait que, en réalité, les prix obtenus dans le cadre de ce contrat sont LES MEILLEURS que nous ayons obtenus partout jusqu'à maintenant. Je sais que nous ne pouvons pas le dire dans une réponse écrite, mais je me demande si nous pourrions parler du contexte aux journalistes et leur expliquer à quel point ces prix sont avantageux.

- **Il s'agit de prix beaucoup moins élevés que pour la plupart des masques provenant de Chine.**
- **Il n'est pas nécessaire de payer pour la logistique.**
- **Il n'y a aucun risque lié aux douanes.**
- **Ce choix entraîne la création d'emplois manufacturiers au Canada.**
- **Il s'agit d'une entreprise de confiance établie au Canada.**

Boyan Gerasimov
Directeur des politiques | Director of Policy

Cabinet de la ministre des Services publics et Approvisionnement Canada | Office of the Minister of Public Services and Procurement

Expéditeur : Roy, Cecely (SPAC/PSPC)
Envoyé le : 13 août 2020 à 10 h 25
Destinataire : Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca>
CC : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>; Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC) <boyan.gerasimov@canada.ca>; Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>
Objet : Re : POUR APPROBATION : Aux fins d'approbation par le Cabinet : Réponse aux médias/catégorie 1, suivi, COVID-19 – détails du contrat avec Medicom/The Globe and Mail

C'est vrai! C'est indiqué en rouge ci-dessous! Je suis d'accord : il faut absolument inclure cette information.

Cecely Roy
C. 343 549-7293

Le 13 août 2020 à 10 h 22, Church, Leslie
(SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca> a écrit :

Je crois qu'elle voudra connaître le pourcentage de nos contrats accordés aux entreprises canadiennes. Sinon, à part cela, c'est tout!

Expéditeur : Roy, Cecely (SPAC/PSPC)

Envoyé le : 13 août 2020 à 10 h 17

Destinataire : Church, Leslie (SPAC/PSPC)

<leslie.church@canada.ca>; fitz-morris, James (SPAC/PSPC)

<james.fitz-morris@canada.ca>; Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC)

<boyan.gerasimov@canada.ca>

CC : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>

Objet : POUR APPROBATION : Aux fins d'approbation par le Cabinet : Réponse aux médias/catégorie 1, suivi – COVID-19 – détails du contrat avec Medicom/The Globe and Mail

Bonjour,

Faites-moi savoir si cela fonctionne pour vous. Je partagerai cela avec MAA aux fins d'approbation.

Je vous remercie.

Cecely Roy
343 549-7293

//

The Globe and Mail

Silcoff, Sean (The Globe and Mail)

Date à laquelle l'appel a été reçu :

12 août 2020 à 12 h 50

Échéance : 13 août 2020 à 9 h

Catégorie 1, suivi, COVID-19 – détails du contrat avec Medicom

CONTEXTE : Le journaliste avait d'autres questions sur les détails du contrat avec Medicom. Outre la réponse fournie à ses questions, le journaliste demande des précisions supplémentaires au sujet des garanties intégrées au contrat, qui font en sorte que Medicom se verrait attribuer la production garantie de masques N95 et de masques chirurgicaux au Canada pour les 10 prochaines années.

- Q1. Le prix unitaire pour ces deux types de masques fabriqués au Canada par Medicom est-il plus élevé que les prix des masques achetés de fabricants d'outre-mer? Si tel est le cas, pourquoi se tourner vers la production de masques au Canada?**
- Q2. Quels sont les paramètres ou les garanties pendant les 10 années du contrat?**
- Q3. Qu'est-ce qui pourrait avoir une incidence sur les négociations relatives au prix après trois ans?**
- Q4. Quelle est la garantie minimale?**

Citation, la ministre Anand :

« [Traduction] L'une des plus importantes leçons retenues de notre intervention face à la pandémie de COVID-19 est que le secteur manufacturier du Canada est doté de résilience et de souplesse, ce qui lui permet de s'adapter relativement rapidement. Nous avons la capacité de produire de l'EPI chez nous. C'est quelque chose que nous souhaitons encourager. Les entreprises canadiennes ont continué de soutenir notre intervention face à la pandémie, en réembauchant les membres de leurs équipes ou en créant de nouveaux emplois en cette période difficile pour l'économie. Au cours des derniers mois, le Canada a bâti une industrie qui n'existait pas auparavant. Afin de répondre à nos besoins à court et à long terme en matière d'EPI et de fournitures médicales, il nous a été nécessaire de diversifier les chaînes d'approvisionnement du Canada, ce qui a nécessité, en grande partie, l'établissement et le renforcement de la production canadienne.

La capacité est là. L'ingéniosité est là. Nos contrats ne proposent rien de moins. **Quarante-quatre pour cent** des contrats sont détenus par des fabricants canadiens, du point de vue de la valeur monétaire. Nous devons être préparés à toute éventualité en ce qui concerne cette pandémie, qu'il s'agisse d'une deuxième vague ou de hausses soudaines éventuelles, et être prêts à répondre aux besoins qui surviendront. Disposer de solutions à long terme et proprement canadiennes pour répondre aux besoins du pays en matière d'EPI est essentiel pour être prêts. »

Contexte :

Le contrat avec Medicom garantit la production de 20 millions de masques N95 et de 24 masques chirurgicaux de niveau 3 chaque année, pendant 10 ans, lesquels sont tous fabriqués à l'usine de fabrication située à Saint-Laurent (Québec), qui est actuellement opérationnelle.

Ce contrat est un investissement dans la capacité canadienne de production d'équipement de protection individuelle essentiel, et fera en sorte que nous disposerons d'une source stable de fourniture (pendant la pandémie actuelle et à l'avenir) sans devoir pleinement nous fier aux fournisseurs étrangers pour les produits comme les masques N95.

Le prix unitaire pour les trois premières années du contrat est fixe, et est concurrentiel par rapport aux prix de ces articles avant la pandémie. Ces prix feront l'objet d'une négociation ultérieure après les trois premières années, en fonction des coûts et du profit établis dans l'entente d'origine.

D'autres détails du contrat ne peuvent être divulgués en raison du caractère confidentiel des renseignements commerciaux.

Réponse antérieure fournie le 12 août 2020

Q.1 Quelle est la valeur totale du contrat avec Medicom?

Pouvez-vous me donner un chiffre précis? Un chiffre a-t-il été publié quelque part?

R.1 Le gouvernement du Canada continue de prendre part à l'effort sans précédent en vue d'acquérir des fournitures et de l'équipement pour s'assurer que les travailleurs de la santé de première ligne, les autres travailleurs des services essentiels, ainsi que les Canadiens demeurent en sécurité et en santé. Nous procédons à un approvisionnement vigoureux dans le marché mondial, tout en étant confrontés aux risques que posent les fragiles chaînes d'approvisionnement, les fluctuations

de la situation actuelle et l'augmentation subite de la demande.

Afin de fournir aux Canadiens les renseignements liés à l'intervention du Canada face à la pandémie de COVID-19, SPAC divulgue ici les noms des fournisseurs et la valeur des contrats conclus au nom d'autres ministères et organismes pour l'obtention de l'EPI, et de fournitures et de l'équipement médicaux et de laboratoire, à l'exception des cas ci-après :

Compte tenu de la nature mondiale de la pandémie et de la concurrence féroce pour obtenir des biens, SPAC protège les noms des fournisseurs des marchandises difficiles à obtenir, à savoir les masques N95, les gants et les écouvillons. La protection de ces renseignements contribuera à l'obtention de ces sources d'approvisionnement dans le cadre des efforts d'approvisionnement actuels du Canada en EPI.

Contrat conclu avec Medicom

AMD Medicom Inc. a répondu à l'appel du Canada et a proposé une entente de haut niveau pour un contrat de 10 ans dans le but de fournir la production et la distribution locale de masques médicaux (à bandes auriculaires) et de masques respiratoires (N95) au profit principalement du gouvernement du Canada.

En avril 2020, SPAC a conclu un contrat à fournisseur unique de 10 ans avec Medicom, doté d'un prix fixe établi pour les trois premières années, lequel se verra renégocié annuellement pour les sept autres années. Le contrat est évalué à 94 millions de dollars sur trois ans, et la valeur des sept autres années fera l'objet de négociations futures.

Le contrat vise la production de 20 millions de masques N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux de niveau 3 chaque année pendant 10 ans, lesquels seront fabriqués dans une usine de fabrication nouvellement établie à Montréal.

Q.2 Est-il possible, en vertu de ce contrat, que le gouvernement puisse élargir sa demande

au-delà de 20 millions de masques N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux par an?
R.2 Le contrat ne prévoit pas de masques supplémentaires.